



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E120209

VALABLE JUSQU'AU 29/08/2027

ÉDITÉ LE

01/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/11/2012

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2017
40 000

Raison sociale : ECO-RENO-BAT

Sigle : ECO RENO BAT

957 RUE DE FETURE
62136 LA COUTURE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 789 601 903 00014

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 00 57092-

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 171208588

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 171208588

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 03 21 54 06 14

Portable : 0631455488

Fax :

Site Internet : <http://ecorenobat.fr>

E-mail : ecorenobat@gmail.com

Responsabilité légale :

SINGEZ SEBASTIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	27/08/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	30/08/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/08/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/08/2023
o Fenêtres de toit	06/12/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/08/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	06/12/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/12/2023
o Isolation des combles perdus	30/08/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	28/08/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.